

POPULATION : VERS LA STABILISATION

► **À la mi-1994**, 10 pays ont plus de 100 millions d'habitants : Chine (1 209), Inde (919), États-Unis (261), Indonésie (195), Brésil (159), Russie (147), Pakistan (137), Japon (125), Bangladesh (118), Nigeria (108). Au total, avec 3 378 millions d'habitants, ces 10 pays représentent 60 % de la population mondiale, estimée à 5 630 millions à la même date.

► **L'Union européenne** (Europe des Douze) compte 345 millions d'habitants et se situe donc au 3^e rang mondial. Le pays le plus peuplé est l'Allemagne (81,3 millions), suivie par 3 pays aux effectifs comparables : le Royaume-Uni (58,1), la France (57,7) et l'Italie (57,2).

► **D'ici à 2150**, les grands changements de la carte démographique mondiale concernent l'Afrique, qui verra son « poids » plus que doubler, et, à l'inverse, la Chine et le reste du monde, dont l'importance démographique sera fortement réduite. L'Inde sera d'ailleurs largement dépassée par la Chine.

► **L'utilisation des méthodes contraceptives** est très différente d'un pays à l'autre. Le « taux de prévalence contraceptive » (proportion de femmes de 15-49 ans en union utilisant une méthode de contraception) est estimé, en 1994, à 57 % pour le monde entier. Pour l'Afrique, il n'est que de 18 %. Les pays où cette prévalence est la plus élevée (taux > 80 %) sont la Chine.

■ **La Conférence du Caire** (septembre 1994) était la troisième Conférence mondiale sur la population réunissant des responsables politiques, après celles de Bucarest (1974) et de Mexico (1984). Elle se tenait deux ans après le sommet de la Terre (Rio, 1992), pendant l'Année internationale de la famille et un an avant le sommet pour le développement social (Copenhague) et la Conférence sur les femmes (Pékin). En conséquence, des questions comme l'évolution des modèles familiaux, les cohésions sociales, le rôle et le statut de la femme ou l'environnement ont été discutées en relation avec les problèmes de population.

Cet événement a été marqué par l'irruption en force du politique et du religieux dans la sphère démographique, du fait des positions du Saint-Siège et de quelques pays musulmans, exprimées dès avant la Conférence et confirmées en séance. Le premier était appuyé par Malte, plusieurs pays d'Amérique latine (Argentine, Salvador, Équateur, Honduras, Nicaragua, République dominicaine) et quelques pays d'Afrique (notamment le Bénin). Quant aux seconds, dont les positions n'étaient souvent guère éloignées de celles du Vatican, les plus actifs étaient l'Indonésie, l'Iran, la Libye, la Malaisie et le Pakistan. Trois pays seulement (Arabie saoudite, Liban, Soudan) avaient boycotté la Conférence, à laquelle 180 pays étaient représentés.

Les débats ont été rudes sur de nombreux points : l'égalité entre hommes et femmes, les différentes formes du mariage et de la famille, le concept de « santé sexuelle », les droits en matière de sexualité et de procréation, l'avortement (qu'il soit à risque ou sans, légal ou non), le regroupement familial, le droit au développement et, bien sûr, l'estimation et la répartition des coûts des actions à mener dans le domaine de la population. Notons enfin que des questions comme le développement ou le sida ont été curieusement absentes des discussions.

Le Programme d'action qui était soumis à la Conférence a été approuvé par consensus, quelques pays (le Saint-Siège et plusieurs pays catholiques et musulmans) émettant des réserves sur certaines parties du texte. Pourtant, à leur demande, la référence aux valeurs religieuses avait été introduite à de nombreuses reprises, ce qui a profondément modifié l'esprit du document en lui retirant son caractère laïque.

Parmi les nouveautés de ce programme, on notera l'objectif de stabilisation de la population mondiale : le problème n'est plus l'« explosion démographique », mais la durée que l'on mettra à atteindre cette stabilisation. En effet, au niveau mondial, la baisse de la fécondité se poursuit : en 1990-1995, l'indice synthétique de fécondité est estimé à 3,3 enfants par femme pour l'ensemble du monde, 1,9 pour les pays industrialisés et 3,6 pour les pays en développement. C'est en Afrique au sud du Sahara que cet indice est le plus élevé (6,3) ; mais, phénomène nouveau, l'amorce de la baisse de la fécondité semble s'être produite dans quelques pays (Botswana, Kenya, Zimbabwe).

Fonds Documentaire IRD



010025425

Fonds Documentaire IRD

Cote : B * 25425 Ex : unifié

■ **Le taux d'accroissement** continue de décroître après son maximum (2,1 %) de 1965-1970 et vaut 1,7 % en 1990-1995. Les Nations unies prévoient la poursuite de cette tendance jusqu'à la stabilisation de la population mondiale, dans le courant du XXII^e siècle. Selon leur hypothèse moyenne, cette dernière passerait de 5,6 (mi-1994) à 11,6 milliards en 2150, ultime doublement d'une population qui a déjà doublé 22 fois depuis les origines de l'humanité.

Cette stabilisation sera atteinte selon des modalités très différentes dans les diverses régions du monde. Le schéma de la « transition démographique » emprunte des cheminements variés en fonction des rythmes respectifs de baisse de la mortalité et de la fécondité ainsi que du délai s'écoulant entre les débuts de ces deux baisses. Il en résultera un paysage démographique très différent dans la distribution géographique de la population.

En particulier, l'effectif de la population d'un pays comme la France ne devrait guère changer : selon l'hypothèse de fécondité retenue, on aboutit à 64,1 ou à 67,4 millions d'habitants en 2025. L'augmentation est de 12 à 17 % par rapport à la population actuelle (57,7 millions à la mi-1994), alors que la population mondiale aura crû, dans le même temps, de 51 %.

■ **En France, en 1993, le nombre des naissances** a été de 712 000, en forte baisse par rapport à 1992 (743 000), et la fécondité se situait à 1,65 enfant par femme. Ce faible niveau est lié à de multiples raisons anciennes, dont la généralisation de l'activité féminine, mais sans doute de plus en plus à la crise de l'emploi et au chômage des jeunes. Il s'agit donc de nouveaux comportements aboutissant à un départ de plus en plus tardif du foyer parental, à la chute importante du nombre des mariages, à l'augmentation de la pratique de la cohabitation et du nombre des divorces et à la croissance de naissances hors mariage. Il résulte de tous ces phénomènes de profondes modifications dans les structures familiales. L'étude des faits démographiques suppose toujours une grande rigueur dans les notions employées. Ainsi, lorsqu'on parle de l'immigration en France, c'est trop souvent avec beaucoup d'imprécision dans les termes. Les 56,7 millions de personnes habitant la France métropolitaine d'après le recensement de 1990 peuvent être classées selon leur nationalité d'une part, selon leur lieu de naissance d'autre part. C'est ainsi que, parmi les 51,3 millions de Français de naissance, 1,7 million sont nés à l'étranger ; pour les Français par acquisition (1,8 million), le chiffre correspondant est de 1,3. À l'inverse, parmi les 3,6 millions d'étrangers recensés, 0,7 million sont nés en France métropolitaine. □

► *La France et la population mondiale*, Direction de la population et des migrations, ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, 1994.

Véron (J.), *Population et développement*, PUF, collection « Que sais-je ? », 1994.

Koffi (N.), Guillaume (A.), Vimard (P.), Zanou (B.), *Maîtrise de la croissance démographique et développement en Afrique*, ORSTOM, 1994.

World Population 1994, United Nations, Population Division, 1994.

FRANCIS GENDREAU
directeur de Recherche à l'ORSTOM

(83 %), Hongkong, la France et le Royaume-Uni (81 %). À l'autre extrémité de la distribution, les pays où ce taux est inférieur à 5 % appartiennent à l'Afrique, au sud du Sahara : Éthiopie et Niger (4 %), Côte d'Ivoire et Mauritanie (3 %).

► **À l'occasion de la Conférence du Caire,**

le Muséum national d'histoire naturelle organise au musée de l'Homme, jusqu'au 31 décembre 1995, une exposition intitulée « 6 milliards d'hommes ». Elle vise à informer le grand public sur la situation démographique mondiale. Pour aider le visiteur à aborder la question sans le noyer sous des considérations trop techniques et sous une avalanche de chiffres, l'exposition lui propose un « jeu de la population » grâce à des bornes informatiques qui jalonnent son parcours et qui lui permettent un dialogue interactif.

► **Les formes d'union**

se diversifient : ce fut l'un des sujets de discussion au Caire. En France, la pratique de la « cohabitation », c'est-à-dire d'une union sans mariage, se généralise. En 1994, 47,1 % des hommes de 21-44 ans vivaient en couple marié (contre 62,6 % en 1986), 21,5 % en couple non marié (10,0 %) et 31,4 % ne vivaient pas en couple (27,4 %). Pour les femmes du même groupe d'âge, les chiffres correspondants sont : couples mariés, 54,0 (68,8) ; couples non mariés, 20,0 (9,7) ; non en couple, 26,0 (21,5). Les naissances hors mariage représentent 28 % des naissances totales en 1989 ; en 1980, le chiffre correspondant n'était que de 11 %. Si l'on ne considère que les premières naissances, 42 % se produisent hors mariage.

ÉDITION 1995

Journal de l'année

DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1994

Dessins de Tim



17 RUE DU MONTPARNASSE 75298 PARIS CEDEX 06